



Séance du : Vendredi 6 juillet 2018

CONVOCACTION

Date : 29 juin 2018

Affichée le : 29 juin 2018

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 22

Votants : 33

Pouvoirs : 11

Absent : 0

L'an deux mille dix-huit, le vendredi six juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : M. Philippe LEBALLEUR – M. Jean-Dominique GILLIS – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Michel PASSANT – Mme Agnès TELLIER - M. Alphonse PAGNON – M. Michel VRAY – Mme Julita SALBERT - M. Michel LEMEURE – Mme Danièle DEBOUT – Mme Annie PARAGE - Mme Martine LÉONHARDT – Mme Josette LARROUSSE – M. Joël MOREAU – Mme Elisabeth DELMAS – M. François DELAIS - M. Thierry MALHERBE – M. Thierry LEFÈVRE – M. Olivier HEUZÉ – Mme Elodie THABOUREY - Mme Armelle CHAPALAIN.

COMPTE RENDU

Affiché le : 13 juillet 2018

Absents représentés

Mme Chantal VILLALARD

M. Bruno DION

M. Axel PONIATOWSKI

Mme Sylvie BRIÈRE

Mme Carole BOULANGER

Mme Alexandra GLÜCK GILLARDIN

M. Gérard BRUNEL

Mme Nadège FAUL

Mme Aurélie PROCOPPE

M. Morgan TOUBOUL

M. Grégor DOERING

Pouvoir à M. Jean-Dominique GILLIS

Pouvoir à M. Philippe LEBALLEUR

Pouvoir à M. Sébastien PONIATOWSKI

Pouvoir à M. Michel LEMEURE

Pouvoir à M. Michel PASSANT

Pouvoir à M. Alphonse PAGNON

Pouvoir à M. Joël MOREAU

Pouvoir à Mme Agnès TELLIER

Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H

Pouvoir à Mme Elodie THABOUREY

Pouvoir à M. Michel VRAY

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT.

Le Conseil Municipal,

- approuve à 32 voix pour et 1 abstention le procès-verbal du 18 mai 2018.

- **Point modifié : n°8 – Garantie d'emprunt Association APED L'Espoir.**
- **Points ajoutés : n°18 – Demande de subvention départementale : Réaménagement de la rue Jean Droit.**
n°19 – Motion de soutien au comité de défense des usagers et riverains de l'A15.
- Informations du Maire.

Manifestations :

Juillet

Vendredi 6 juillet

– 19 h – Conseil Municipal.

Samedi 7 juillet

– 10h – Voir autrement : Pinceaux et crayons : Le Pavillon Chinois – Organisé par l'Office de Tourisme.

– 17h30 à 19h - Croisière apéritive et musicale organisée par l'OT. (Autres dates en septembre et octobre).

– 18h à 22h – Soirée Tarot à la ludothèque Pirouette.

Mardi 10 juillet

– 14h30 à 16h – Initiation aux échecs avec l'association L'Isle-Adam Echecs à la ludothèque Pirouette. (Autres dates en juillet)

Mercredi 11 juillet

– 10h30 – Histoires par ci par là à la Bibliothèque Municipale.

Mercredi 18 juillet

Mardi 24 juillet

Samedi 28 juillet

– 15h à 16h - Croisière « *L'Isle-Adam vue de la rivière* » organisée par l'OT. (Autres dates en juillet, août et septembre).

– 15h - Les dévoreurs de livres à la Bibliothèque Municipale.

– 10h - Petit déjeuner littéraire à la Bibliothèque Municipale.

– 10h – Voir autrement : La photographie : Les étangs adamois - Organisé par l'Office de Tourisme.

– 15h à 16h30 - Croisière « *Vallée des Impressionnistes* » organisée par l'OT. (Autres dates en juillet, août et septembre).

Août

Jeudi 30 août

– 10h45 – Cérémonie commémorative de la libération de L'Isle-Adam et de Parmain.

Septembre

Du Samedi 8

au samedi 22 septembre

Samedi 8 septembre

– Salon de l'artistique – Château Conti.

– 10h à 18h - Forum des Associations – Centre sportif Amélie Mauresmo.

Samedi 15

et dimanche 16 septembre

Samedi 22

et dimanche 23 septembre

– Journées européennes du Patrimoine.

– 10h à 18h – 18^{ème} édition du Marché de l'art – Jardins du Castelrose.

Vendredi 28 septembre

– 10h - Voir autrement : Eaux et forêts – Les bords de l'Oise - Organisé par l'Office de Tourisme.

Samedi 28

et dimanche 30 septembre

Samedi 29 septembre

– Nettoyons la nature – 21^{ème} édition.

– 14h30 – Nutri challenge des collégiens – Stade Philippe Grante.

Octobre

Dimanche 7 octobre

– 10h à 17h – Brocante des enfants – Cour de l'école Honoré de Balzac.

Du lundi 8 au 12 octobre

– Semaine bleue – Ateliers, croisière, conférence - Organisée par le CCAS.

Dimanche 14 octobre

– 14h – Gateball – Stade Philippe Grante.

Travaux :

- Les travaux de la salle de spectacle « La Scène Adamoise » se poursuivent.
- Les travaux de réparations de la piste d'athlétisme au stade Philippe Grante se feront de mi-juin jusqu'à la mi-août.
- Mise en œuvre des travaux d'aménagement aux abords de la future salle de spectacle.
- Les travaux de voirie dans la rue St Lazare débiteront cet été.

- Les travaux de réfection au Club House du club de voile vont prendre fin cet été.
- A l'école Dambry, des travaux concernant les revêtements de sols et dans les sanitaires sont prévus cet été.
- Poursuite du déploiement de la fibre optique.
- Constitution de l'équipe de maîtrise d'œuvre sur l'opération de l'orgue à l'église St Martin.

Divers :

- Inauguration du programme du 17 rue Saint Lazare à la rentrée.
- Inauguration du programme Le Clos des vignes à la rentrée.
- Inauguration du Château de La Faisanderie / L'Espoir à la rentrée. (Visite des travaux réalisés - Extension d'un bâtiment).
- Nouvelle signature de promesse de vente sur l'opération du 112 avenue des Bonshommes.
- Election du Conseil Municipal des Jeunes le 17 octobre 2018.
- M. Grégor Doering intègre le comité de circulations douces.
- Entrée en vigueur du nouveau Règlement local de publicité.
- Mise en œuvre du nouveau régime de stationnement.
- Lancement d'une étude sur les commerces du centre-ville avec le Syndicat Tri-Or, plusieurs options seront proposées aux riverains et aux commerçants.

Délibération : n° 2018-07-01

Rapport n° 1 - Décisions du Maire n° 63-2018 à 74-2018.

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** des décisions n° 63-2018 à 74-2018 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal.

Délibération : n° 2018-07-02

Rapport n° 2 – Décision modificative n°2 au budget de la Ville.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la Décision Modificative de l'exercice 2018 de la Ville dont le tableau est ci-annexé.

Délibération : n°2018-07-03

Rapport n° 3 – Récupération de la Taxe des enlèvements d'ordures ménagères.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la répartition suivante :

Site	Détail	Montant 2017
Plage	Restaurant	533,63 €
Plage	Logement	109,37 €
Stade	Logement de gardien	200,00 €
2 Allée du Dr Cailleux	Logement F4 (au prorata date arrivée)	67,11 €
Rés. du Bois de Boulogne	Logement F4 avec garage	205,00 €
2BRue Abbé Breuil (5Ave A.Breuil)	Logement	186,00 €
0044 Grande Rue	Paroisse	188,00 €
1allée des Marronniers	Logement	144,00 €
2 Allée des marronniers	Logement	152,00 €
3 Allée des Marronniers	Logement (au prorata date arrivée)	72,00 €
5 Allée des Marronniers	Logement	136,00 €
0002 Allée verte	Logement gardien	177,00 €
0090 Allée verte	Logement	158,00 €

Délibération : n°2018-07-04

Rapport n° 4 – Convention de mise à disposition d'un agent du CIG pour exercer les missions de conseiller de prévention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** la nouvelle convention de mise à disposition d'un agent du CIG pour exercer les missions de conseiller de prévention.
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention et tout document s'y rapportant.

Délibération : n°2018-07-05

Rapport n° 5 – Validation de la charte des ATSEM.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la charte des ATSEM.

Délibération : n°2018-07-06

Rapport n° 6 – Conclusion de conventions avec le SIPIA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** Monsieur le Maire à conclure une convention se rapportant à la 606^{ème} opération de travaux pilotée par le SIPIA, ainsi qu'une convention définissant les modalités de l'entretien des réseaux d'assainissement, pluviaux et unitaires.

Délibération : n°2018-07-07

Rapport n° 7 – Modification des modalités d'application de la taxe d'aménagement renforcée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** le reversement au SIPIA d'une partie de la Taxe d'Aménagement majorée perçue par la ville de l'Isle-Adam pour le financement des réseaux d'assainissement collectif.

Rapport n° 8 – Garantie d'emprunt Association APED L'Espoir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accorde** sa garantie solidaire à hauteur de 50 % pour le remboursement de toutes sommes dues en principal, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires au titre de l'emprunt d'un montant en principal de 3 166 666,75 euros (trois millions cent soixante-six mille et six cent soixante-six euros et soixante-quinze cents) (ou 3 133 333,42 €) que l'Association ADAP l'Espoir se propose de contracter auprès du Crédit Coopératif, société coopérative anonyme de banque populaire à capital variable, dont le siège social est situé 12 Boulevard de Pesaro - CS 10002-92024 NATERRE Cedex, ayant pour numéro d'identification unique 349 974 931 RCS NANTERRE,

Selon les modalités suivantes :

Objet du prêt : rachat de prêt locatif social Dexia

Prêt avec tableau d'échéances

Montant : 3 166 666,75 € - ou 3 133 333,42 €

Taux annuel d'intérêt : taux fixe à 1,50 % l'an

Périodicité : échéances trimestrielles

Calcul d'intérêts : sur la base d'un mois forfaitaire de 30 jours et d'une année de 360 jours

Mode d'amortissement du capital constant

- **décide** que cette garantie de la collectivité est accordée, après avoir pris connaissance du tableau d'amortissement établi par le CREDIT COOPERATIF, en conformité avec les dispositions du code Général des Collectivités Territoriales, notamment celles relatives au plafond de garantie, à la division du risque et au partage du risque.

- **décide** qu'au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues aux échéances, la Ville de l'Isle-Adam s'engage à effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple demande du CREDIT COOPERATIF envoyée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, en renonçant aux bénéfices de discussion et de division, et sans jamais pouvoir opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

- **décide** de libérer, pendant toute la durée du concours, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

- **autorise** le Maire de la ville de l'Isle-Adam, ou toute autre personne dûment habilitée en application des articles L2122-17, L2122-18 et L2122-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre le Crédit COOPERATIF et l'Association ADEP LESPOIR et de l'habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération, aux opérations qui nécessiteraient, le cas échéant, la mise en œuvre de la garantie.

- **décide** de renoncer à opposer au CREDIT COOPERATIF la convention de garantie que la ville de l'Isle-Adam a éventuellement conclu avec l'emprunteur ou toute autre condition subordonnant la mise en jeu de sa garantie.

Délibération : n°2018-07-09

Rapport n° 9 – Convention tripartite SANEF, Ville de Presles et Ville de L'Isle-Adam.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** le principe de la rétrocession à la commune d'une partie du chemin dit « de Mours »
- **autorise** le Maire ou son représentant à conclure une convention entre la SANEF, Presles et l'Isle-Adam afin d'encadrer cette opération.

Rapport n° 10 – Demande de subvention régionale : Plan Vélo.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à déposer une demande de subvention à la Région Ile-de-France, au taux maximum, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan vélo.

Rapport n° 11 – Obtention du Label d'Intérêt Régional pour le Domaine du Château Conti.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** le Maire à solliciter l'obtention du label Patrimoine d'intérêt Régional pour le Domaine du Château Conti auprès de la Région Ile-de-France.

Rapport n° 12 – Demande de labellisation « Station classée Tourisme ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à déposer auprès du Préfet du Val d'Oise, un dossier de demande de classement en Station Classée de Tourisme, selon articles L.133-13 et suivants du Code du Tourisme, ce pour l'ensemble du territoire de la commune.

Rapport n° 13 – Demande de subvention pour le Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq : Acquisition d'œuvre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant de solliciter les subventions correspondantes.

Rapport n° 14 – Demande de subvention pour le Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq : Fonctionnement – Aide aux expositions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant de solliciter les subventions correspondantes.

Rapport n° 15 – Rapport d'activité 2017 du Syndicat Tri-Or.

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** de ce rapport.

Rapport n° 16 – Bilan du SITE pour l'année scolaire 2016-2017.

Le Conseil Municipal,

- **prend acte** du bilan 2016/2017 du SITE.

Rapport n° 17 – Adhésion au dispositif de la Région concernant le déploiement des vélos électriques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **se prononce** favorablement en ce qui concerne l'intégration de la commune dans le périmètre de l'étude menée par le STIF pour le déploiement de vélos électriques en Ile-de-France.

Rapport n° 18 – Demande de subvention départementale : Réaménagement de la rue Jean Droit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à déposer une demande de subvention au Conseil Départemental du Val d'Oise, au taux maximum, dans le cadre des travaux d'aménagements de la rue Jean Droit aux abords du Collège Pierre et Marie Curie.

Rapport n° 19 – Motion de soutien au Comité de défense des usagers et des riverains de l'A15.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **se prononce** en faveur de cette motion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien PONIATOWSKI